

## RAPPORT MORAL et BILAN

AG du 18.04.2014

### Bilan de l'activité pour l'année 2013/2014

Au cours de la saison dernière, nous n'avons pas eu à signaler de gros problème ou de vol sur le matériel et les bateaux.

Par contre nous avons eu un hiver très venteux avec des tempêtes et coups de tabac à répétition et vous avez tous pu le voir sur place, le bord du littoral au Caban a particulièrement souffert.

Il sera de plus en plus difficile de garer nos voitures sur la bande comprise entre la grève et la clôture du champ car il nous faut laisser le passage d'accès libre.

Ces tempêtes ont aussi mis à mal la cale du Caban qui devenait dangereuse car elle se trouvait dans le vide sur 10 m<sup>2</sup> environ. Nous avons donc alerté le Maire de la commune qui a aussitôt réagi en faisant injecter deux toupies de béton en urgence.

C'était la bonne solution car il aurait fallu en interdire l'accès cette saison.

Toujours au sujet de la cale d'accès, la mairie m'a fait parvenir la copie de la délibération du conseil municipal du 31.01.2014 selon laquelle le projet de rénovation de la cale est décidé et lancé. Je suis allé plusieurs fois sur place et le Maire nous assure qu'il tiendra compte de nos avis dans la réfection complète de la cale. En quelques mots elle sera démolie, élargie de plus d'un mètre, et avancée sur la route pour diminuer la pente. Cela va demander du temps mais les appels d'offre pour l'étude sont déjà lancés, des entreprises sont déjà sur les rangs, mais le plus long, vous l'imaginez bien ce seront les démarches administratives auprès de la DDTM et des instances environnementales. Pour cette année il ne faut pas compter dessus mais plutôt pour la saison 2015. Il faut compter deux mois de travaux environ.

En ce qui concerne le renouvellement de la concession, vous savez tous qu'elle est en cours à la suite du courrier que nous avons reçu en août 2013. Au cours de la réunion extraordinaire que nous avons eue le 06.12.2013 nous avons présenté le projet. En gros nous sommes dans la phase de pré-évaluation pour déterminer si le projet s'inscrit dans une étude d'impact ou non.

Il faut savoir que cela entraînera un surcoût de la cotisation qui passera à 80 € environ tout en gardant une petite part comme actuellement. Cette concession sera établie pour 15 ans et nous aurons moins de problème pour intervenir sur les mouillages.

Actuellement le dossier est à la DDTM et nous attendons leur avis pour poursuivre.

Je profite de cette occasion pour remercier Patrick et Pascal pour avoir effectué les relevés GPS en octobre dernier.

Au cours de cette réunion nous avons décidé d'organiser un repas en juillet prochain. Cela se passera au Caban sous chapiteau mais Patrick vous en parlera davantage dans un instant.

Louis nous fera le point des actions de l'ACPML 50. L'avenir est inquiétant à voir ce qui se passe en ce moment sur le secteur Est de ST VAAST la baie des Veys. Je pense qu'il est bon de soutenir l'ACPML50 car si le projet aboutit ce sera peut-être notre tour, car ne l'oublions pas nous sommes dans une zone Natura 2000 et si une telle mesure était décidée sur notre secteur on pourrait revendre nos bateaux. En tout cas nous pourrons compter sur l'ACPML 50 pour nous défendre.

Bien entendu on fera encore les rappels nécessaires sur l'application du règlement et nous aurons aussi à modifier notre règlement intérieur sur quelques points de détail que nous aborderons tout à l'heure.

Les recommandations sur la surveillance et l'entretien des mouillages reste d'actualité cette année comme nous le rappelons chaque année, comme nous le rappellerons encore tout à l'heure dans l'ordre du jour.

Vous savez tous sans doute que Mr TYL nous a quittés en novembre dernier. Son mouillage est repris par son fils.

Nous avons deux adhérents qui nous quittent, il s'agit de Frédéric BOURDET en A1, Emmanuel DOILON en B2. Nous réaffectons le mouillage B5 « visiteur » que nous réservions aux invités de passage. Ainsi nous aurons quatre nouveaux adhérents cette année, ce sont Mr TYL Mayeul et Pierre LEBITOUZE, Jacky Cranois et Yann Biziau. Nous leur souhaitons la bienvenue à cette réunion.

Je remercie aussi la municipalité pour l'aide qu'elle nous apporte, le prêt des salles de réunion et pour le projet de réfection de la cale au Caban.

Dernier point, en fin de séance, sur une idée de Louis Leterrier, nous allons procéder au tirage au sort des menus lots parmi les présents à cette assemblée. Je souhaite donc bonne pioche à chacun.

Enfin, après ce tour d'horizon, je terminerai en vous souhaitons une bonne saison avec beaucoup de poissons et de crustacés.

Je vous remercie

Fin

Jean-Charles CAUCHON